



Intimidation et violence

ILS IRONT LOIN

Évaluer les résultats des actions



Commission
scolaire
de Montréal

	SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION			ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS			ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS	
	Identification d'une vulnérabilité ou d'une problématique	Objectif de résultat	Moyens retenus	Comportements attendus	Outils de consignation	Moments/ Responsables	Degré d'atteinte des objectifs	Ajustements pour l'année suivante
D'octobre 2019 à juin 2020	<p>Le comité PLIV observe que les manifestations de violence majeure et d'intimidation sont rares. Les principaux manquements au code de vie éducatif sont liés à l'irrespect et à l'incivilité chez les élèves.</p> <p>La résolution de conflit constitue un défi pour plusieurs élèves de l'école. Le comité PLIV remarque que plusieurs élèves éprouvent de la difficulté à s'exprimer calmement et à écouter les messages de leurs pairs.</p> <p>Le personnel de l'école reconnaît l'importance de l'éducation des comportements attendus. Cette responsabilité est partagée entre les divers adultes de l'école.</p>	<p>Les élèves seront sensibilisés à la méthode de résolution de conflit du programme Vers le Pacifique (se calmer, se parler, chercher des solutions, trouver des solutions).</p> <p>a) D'ici mai 2020, il y aura une augmentation de 5% des élèves qui seront capables d'utiliser des moyens efficaces pour se calmer.</p> <p>b) D'ici mai 2020, il y aura une augmentation de 5% des élèves qui seront capables de formuler un message clair.</p> <p>c) D'ici mai 2020, il y aura une augmentation de 5% des élèves qui seront capable de bien écouter les messages clairs de leurs pairs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement explicite de thèmes liés au code de vie éducatif (rassemblements au gymnase, plans de leçons, affiches, rappels dans « L'Entre-nous » et dans le « Quoi de neuf »); - Atelier animé dans les classes afin de différencier l'intimidation de la violence et des conflits et d'aborder les solutions possibles (réinvestissement de cet atelier par les enseignants); - Animation du programme Vers le Pacifique au préscolaire; - Ateliers animés dans les classes par un intervenant de l'organisme TANDEM portant sur l'intimidation, la violence, la diversité culturelle, la résolution de conflits et/ou la cyberintimidation ; - Ateliers animés par l'organisme Prévention NDG-CDN portant sur la transition primaire-secondaire qui abordent les thèmes de la violence, de l'intimidation et des relations sociales saines; - Capsule mensuelle dans le « Quoi de neuf » afin d'impliquer les parents par rapport à la promotion du code de vie éducatif, à l'encadrement ainsi qu'à la lutte contre la violence et l'intimidation; - Kung Fu (St-Antonin) et Projet sportif (Dupuis) pour des élèves ciblés permettant de développer les habiletés sociales; - Formation portant sur la surveillance active pour le personnel. <p>* Le personnel se mobilise en appliquant le protocole d'intervention (intimidation et violence) au quotidien. Le personnel doit également faire la promotion des comportements attendus par le biais de rappels aux élèves et en utilisant les plans de leçons et le code de vie éducatif.</p>	<p>Que les élèves soient sensibilisés et utilisent divers moyens de retour au calme.</p> <p>Que les élèves connaissent les composantes d'un message clair efficace et soient capables d'en formuler un au besoin.</p> <p>Que les élèves soient sensibilisés à diverses solutions afin de régler leurs conflits pacifiquement et soient en mesure de les utiliser au besoin.</p> <p>Que les élèves distinguent la violence de l'intimidation et des conflits.</p> <p>Que les élèves dénoncent davantage la violence majeure ou l'intimidation dont ils sont victimes ou témoins.</p> <p>Que les membres du personnel enseignent les comportements attendus liés au code de vie éducatif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Grille d'évaluation des compétences remplie à deux reprises dans l'année scolaire. - 3 compétences évaluées : se calmer, formuler un message clair, écouter un message clair. - Tenue de deux « focus group » (Dupuis et St-Antonin) afin d'obtenir la perception des élèves par rapport à l'encadrement, à la violence, à l'intimidation, aux mesures de prévention, à l'enseignement des comportements attendus, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Passation de la grille d'évaluation des compétences en novembre et en mai par les enseignants. Compilation des grilles effectuée par le comité PLIV. - « Focus group » animé en novembre et en mai par des membres du comité PLIV. - En juin 2020, le Comité PLIV effectuera un bilan du PLIV 2019-2020. Ce bilan sera présenté à l'équipe-école ainsi qu'au Conseil d'établissement (CÉ). 	À compléter en juin 2020.	À compléter en juin 2020.



Intimidation et violence

Évaluer les résultats des actions

ILS IRONT LOIN



Commission
scolaire
de Montréal

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adapté de France Langlais (Montérégie) et François Sirois (Outaouais) agents de soutien régional, Stratégie gouvernementale pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école, décembre 2013